

la CFTC condamne la privatisation de France Télécom et appelle à la grève le 7 septembre

La CFTC appelle à la grève pour les motifs suivants :

- > contre la privatisation de France Télécom,
- > pour une réelle réaffirmation des garanties statutaires pour les fonctionnaires et le maintien de l'emploi pour les salariés de droit privé,
- > pour une amélioration des dispositifs de reconnaissance des personnels : rémunération, conditions de travail, promotion, emploi.

Pour la CFTC, l'Etat prend une très lourde responsabilité devant les citoyens et devant les salariés en privatisant France Télécom !

Afin que l'entreprise puisse lutter à armes égales contre la concurrence, la *CFTC* pouvait admettre l'ouverture du capital de France Télécom, dans la limite où l'Etat restait majoritaire. La CFTC est révoltée de voir un Etat renier ses propres engagements. Ainsi, l'Etat par la voix de Francis Mer affirmait qu'il ne se servirait pas de cette loi pour « brader les bijoux de famille ».

Or, le prétexte de la réduction de l'endettement de la Nation pour privatiser France Télécom ne peut pas masquer la volonté du gouvernement de livrer les télécoms aux seuls intérêts privés. Encore une fois, c'est au mépris de l'intérêt public et de l'emploi des salariés.

La CFTC refuse cette perte de contrôle organisée de l'Etat sur l'avenir de France Télécom et du Service Public des télécommunications. En effet, ce retrait de l'Etat provoquera inéluctablement l'accentuation du stress au travail dans le groupe, la remise en cause après 2009 du statut de fonctionnaires des agents de France Télécom, et des délocalisations massives de l'emploi avec les licenciements associés.

CFTC

vous défendrez comme Personne